

COMPTE-RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MAI 2021 à 20 H

RENOUVELLEMENT LANTERNES ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ARMOIRES VÉTUSTES - MODIFICATION

Le taux de participation de la commune étant passé de 71 % à 60 %, le Conseil donne son accord à l'unanimité pour rajouter 11 points lumineux.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE RENTRÉE 2021

Le Conseil décide de demander le renouvellement de la dérogation pour l'organisation sur 4 jours de la semaine d'école pour la rentrée 2021, avec les mêmes horaires (8 H 30 – 11 H 45 et 13 H 30 – 16 H 15).

CONVENTION AVEC CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ POUR PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE RÉMUNÉRATION D'UNE STAGIAIRE

Dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement, une stagiaire a été recrutée pour faire un inventaire électromécanique des différents services et accompagner les services dans la réalisation des déclarations de réseaux à Ineris. Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour participer aux frais de rémunération.

APPLICATION AU 1^{er} JANVIER 2022 DE LA CHARTE NATIONALE « QUALITÉ DES RÉSEAUX ASSAINISSEMENT »

Le Conseil accepte à l'unanimité l'application de cette charte.

PERSONNEL COMMUNAL : RATIOS PROMUS PROMOUVABLES

Le Conseil, après avis du Comité Technique Intercommunal, accepte à l'unanimité un taux de 100 %.